

## CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITE SOCIETALE (DD&RS)

*Dans son contrat d'établissement, Le Mans Université a inscrit parmi ses objectifs une labellisation « éco-campus » dans le cadre d'une démarche qualité.*

*Cette démarche s'appuie sur le Référentiel DD&RS, élaboré par la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Ecoles, et issu du Plan Vert, qui prend en considération les composantes essentielles de leurs activités, en recensant les objectifs stratégiques et opérationnels selon 5 axes.*

*Ainsi la démarche développement durable de l'Université du Mans engage l'ensemble de sa **politique** (1), marque ses activités essentielles d'**enseignement** et de formation (2), de **recherche et d'innovation** (3), se préoccupe de son **impact écologique** (4) et de son **rôle social** (5) dans le cadre d'engagements précis déclinés sous forme d'exemples d'actions et pistes d'amélioration :*

### 1. Gouvernance :

- **inscrire** le développement durable de manière pérenne dans les valeurs de l'établissement et les décliner sur toute son activité et selon toutes ses dimensions : économique, sociale, environnementale et responsabilité sociétale.
- **encourager et soutenir** les initiatives des parties prenantes de l'université – usagers, personnels, partenaires institutionnels et socio-économiques – en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.
- **optimiser** en interne la communication relative à l'engagement de l'établissement sur la stratégie définie, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus.

### 2. Enseignement et Formation :

- **accompagner et renforcer** le développement de compétences en DD&RS des étudiants et personnels en **proposant** des modules de sensibilisation au développement durable, à la transition énergétique et écologique.
- **favoriser et valoriser** l'apprentissage des éco-gestes.
- **mettre en place** une unité d'enseignement sur l'engagement social et citoyen.
- **encourager, soutenir et accompagner** les initiatives étudiantes dans la réalisation de projets liés au DD&RS
- **encourager** une réflexion développement durable dans les travaux et rapports remis par les étudiants (PPE, travaux de recherche).

### 3. Recherche et innovation :

- **promouvoir** la prise en compte de la démarche développement durable dans les activités de recherche, d'innovation, de valorisation et de diffusion de la culture scientifique et technique.
- **favoriser** les projets et les partenariats en lien avec le développement durable et la transition énergétique et écologique.

- **valoriser, transférer** les résultats des travaux de recherche DD&RS auprès des parties prenantes tant au niveau national qu'international.

#### 4. Gestion environnementale :

- **inscrire** l'établissement dans un programme de rénovation énergétique de son patrimoine.
- **mettre en place** une gestion durable des espaces verts et milieux naturels et favoriser la biodiversité.
- **mettre en place** une politique totale de tri sélectif des déchets par filières pour optimiser le recyclage des matériaux.
- **réévaluer et renforcer** les indicateurs de performances définis afin de favoriser les achats responsables, après avoir inscrit des critères environnementaux et sociaux au cahier des charges des marchés passés par l'établissement.
- **réduire et optimiser** les consommations d'énergie et d'eau.
- **favoriser et inciter** les modes de déplacements doux sur les campus.
- **encourager** les actions visant à mutualiser les déplacements et à réduire ceux qui sont évitables : utilisation des transports en commun, covoiturage, communications par visio-conférences, télétravail
- **encourager** à chaque fois que cela est possible la dématérialisation des démarches administratives pour réduire la consommation de papier

#### 5. Politique sociale et ancrage territorial :

- **poursuivre** la politique d'amélioration de la qualité de vie dans l'établissement pour l'ensemble des usagers et des personnels, et accompagner leur épanouissement personnel notamment par la culture, la santé, les loisirs et les activités physiques et sportives.
- **poursuivre** la politique d'accompagnement des usagers et des personnels en situation de handicap et construire un schéma directeur du handicap.
- **accompagner et renforcer** les actions en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur de tous les publics.
- **promouvoir** une politique d'égalité des chances pour les étudiants (réussite et insertion professionnelle).
- **sensibiliser** les personnels et les usagers à la prévention de toute forme de discrimination, **soutenir** les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la diversité au sein de l'établissement.
- **soutenir** les associations et projets étudiants en lien avec le développement durable et la qualité de vie sur le campus.
- **participer** aux projets de solidarité locaux ou internationaux.
- **s'inscrire** fortement et durablement dans notre territoire de façon à être en phase avec le bassin d'emploi et visibles par tous nos partenaires institutionnels et socio-économiques.